

# Introduction aux équipes Santé familiale

La présente introduction, soit le document n° 1, fait partie de l'Infotrousse sur la troisième vague d'équipes Santé familiale, qui contient les documents suivants :

- **Document n° 1 - Introduction aux équipes Santé familiale :**  
Ce document présente un aperçu des équipes Santé familiale, de leurs rôles, des principes directeurs ainsi qu'un compte rendu de la mise en oeuvre
- **Document n° 2 – Demande d'aide financière (financement de démarrage) :**  
Un financement pouvant atteindre 2 000 \$ est offert pour aider les groupes à couvrir les frais liés à la préparation du formulaire de *proposition relative à la mise sur pied d'une équipe Santé familial (troisième vague)*. Ce document définit les critères d'admissibilité et les dépenses couvertes par le financement en question.
- **Document n° 3 – Formulaire de proposition relative à la mise sur pied d'une équipe Santé familiale (troisième vague) et liste de vérification :**  
Vous devez soumettre cette proposition si vous désirez mettre sur pied une équipe Santé familiale. La *proposition* est accompagnée du *Guide de préparation d'une proposition relative à la mise sur pied d'une équipe Santé familiale (troisième vague)*.
- **Document n° 4 - Guide de préparation d'une proposition relative à la mise sur pied d'une équipe Santé familiale :**  
Ce guide accompagne le formulaire de *proposition relative à la mise sur pied d'une équipe Santé familiale (troisième vague) et liste de vérification*. Il comporte des conseils utiles pour remplir la proposition. Il est fortement recommandé à tous ceux et celles qui s'appêtent à présenter une proposition de lire le guide avant de remplir le formulaire de proposition ou pendant la démarche.
- **Document n° 5 : Formulaire de consentement à la communication des coordonnées :**  
Ce formulaire de consentement vise à accorder au ministère de la Santé et des Soins de longue durée l'autorisation de communiquer vos coordonnées si votre proposition est retenue.

# Introduction aux équipes Santé familiale

Le renouvellement des soins primaires constitue la pierre angulaire de la transformation du système de santé de l'Ontario. Il vise à améliorer l'accès aux soins primaires et à intégrer les diverses parties de notre système de santé. La mise sur pied des équipes Santé familiale est au cœur de la stratégie de transformation qui permettra au gouvernement d'offrir à un plus grand nombre d'habitants de l'Ontario un meilleur accès aux soins primaires.

Les équipes Santé familiale sont des organismes locaux de soins primaires composés de médecins de famille, d'infirmières praticiennes, d'infirmières et de divers autres professionnels de la santé résolus à travailler ensemble pour fournir à une population définie un éventail complet de soins primaires coordonnés et accessibles. Cette approche permet aux médecins de travailler avec d'autres professionnels de la santé au sein d'une équipe qui a pour mission de voir à la bonne santé des patients. Elle offre à tous les membres de l'équipe une occasion de travailler dans un environnement positif et de bénéficier de leurs connaissances et compétences complémentaires respectives.

Les équipes Santé familiale peuvent comprendre des travailleurs de la santé mentale et des médecins spécialistes et offrir des services diagnostiques, quelques services de chirurgie externe et de l'aiguillage vers des soins à domicile. Elles mettent également l'accent sur la gestion des maladies chroniques, la promotion de la santé et la prévention des maladies à l'échelle de la collectivité en partenariat avec les bureaux locaux de santé publique et les autres organismes de santé communautaire.

## La vision

Le ministère est déterminé à travailler avec les professionnels de la santé dévoués de notre province afin d'améliorer le système de santé, parce que la population de l'Ontario mérite ce qu'il y a de mieux en matière de soins de santé.

Cet engagement s'inscrit dans le cadre de l'objectif du gouvernement de transformer le système de santé afin qu'il soit davantage axé sur les besoins des patients et qu'il réponde mieux aux besoins locaux.

Les équipes Santé familiale jouent un rôle de « navigateur » dans le système des soins de santé. Elles assurent la prestation de services cliniques le plus près possible du domicile des patients, un accès au réseau et la continuité des soins. Grâce à leur nature interdisciplinaire, elles amélioreront l'accès aux soins primaires. Composées notamment de médecins, d'infirmières, d'infirmières praticiennes et de pharmaciens, elles seront formées avec la collaboration de la collectivité et des fournisseurs et seront structurées pour répondre aux besoins précis des collectivités qu'elles desserviront.

Les équipes Santé familiale s'appuieront sur les formules gagnantes du passé tout en offrant les principaux soins de santé primaires aux collectivités.

## La situation actuelle

Le 15 avril 2005, le premier ministre Dalton McGuinty et le ministre de la Santé et des Soins de longue durée George Smitherman ont annoncé que 69 équipes Santé familiale avaient été approuvées un peu partout dans la province après la première vague de propositions. Ce nombre dépasse l'objectif que le gouvernement s'était fixé pour le printemps 2005, soit 45 équipes Santé familiale. Ces équipes en sont à différents stades de la mise en oeuvre. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ces équipes, veuillez consulter le site web du ministère, à [http://www.health.gov.on.ca/renouvellement/fhtf/fht\\_mnf.html](http://www.health.gov.on.ca/renouvellement/fhtf/fht_mnf.html)

Formatted

La deuxième vague de propositions acceptées a été annoncée le 9 décembre 2005. Ces propositions ont été choisies à partir des 214 propositions originales soumises en février 2005.

L'objectif du gouvernement est de mettre sur pied 150 équipes Santé familiale d'ici 2007-2008. Il est prévu que 50 nouvelles équipes Santé familiale de la troisième vague seront choisies dans le cadre du présent processus de présentation de propositions.

## Quel sera le rôle des équipes Santé familiale?

Les équipes Santé familiale :

1. fourniront des **services complets en matière de soins primaires**, grâce à une équipe multidisciplinaire composée de médecins, d'infirmières, d'infirmières praticiennes et d'autres professionnels de la santé, selon les besoins de chacune des localités;
2. fourniront aux patients un **meilleur accès** aux soins, grâce au Service téléphonique d'aide médicale (STAM) et à des heures de travail prolongées;
3. agiront à titre de **navigateur** dans le réseau de la santé pour coordonner les soins – en aiguillant les patients vers d'autres secteurs du réseau de la santé comme les soins actifs, les soins de longue durée, la santé publique, la santé mentale, le traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie ainsi que les programmes et services communautaires;
4. pourraient offrir dans les grands centres des **services de diagnostic et de consultation externe** comme les radiographies, les échographies et les chirurgies mineures;
5. mettront l'accent sur la **promotion de la santé**, la prévention des maladies ainsi que le dépistage ou le diagnostic précoce;
6. agiront à titre de moteur central pour l'élaboration de nouveaux programmes exhaustifs axés sur les collectivités pour la **gestion des maladies chroniques** et l'autogestion de la santé;

7. fourniront des soins **axés sur la patiente ou le patient** qui est un membre important de l'équipe et qui, avec l'aide des fournisseurs de soins, s'appuie sur les renseignements fournis pour prendre des décisions éclairées sur la façon de gérer ses propres besoins en matière de soins;
8. seront reliées à d'autres organismes de soins de santé communautaires et, de façon générale, s'adapteront aux besoins d'une **collectivité** précise grâce à une forme de participation quelconque sur le plan de la gouvernance;
9. utiliseront la **technologie de l'information** comme mécanisme central d'intégration du réseau pour relier les dossiers des patients de divers établissements de soins de santé et assurer ainsi aux fournisseurs un accès ponctuel aux résultats d'examens et à d'autres données importantes.

## **Principes directeurs**

Voici les principes sur lesquels s'appuiera le ministère pour orienter la mise sur pied des ESF en Ontario.

### **Souplesse et choix**

Les équipes Santé familiale ne seront pas toutes coulées dans le même moule. On doit faire preuve de souplesse au moment de déterminer la taille, la portée et les priorités des équipes pour veiller à ce qu'elles répondent aux besoins de la population locale. Les fournisseurs de services et les collectivités doivent aussi être en mesure de choisir les éléments clés de leurs équipes Santé familiale, y compris la structure de gouvernance et les programmes offerts.

### **Partenariats entre la collectivité et les fournisseurs de services**

Les représentants de la collectivité, les organismes de services de santé locaux et les professionnels de la santé seront incités à travailler ensemble afin de mettre sur pied des équipes Santé familiale qui traduisent les besoins particuliers de la population desservie et d'établir des relations de travail qui seront axées sur la coopération et qui amélioreront l'accessibilité et la continuité des soins.

### **Utilisation des modèles efficaces et des formules gagnantes**

L'Ontario a souvent fait preuve de leadership dans le domaine de la prestation des soins primaires et de l'accès à ces soins. Les équipes Santé familiale ne remplaceront pas les modèles efficaces, mais s'inspireront plutôt de leurs points forts et des leçons tirées de leur mise en oeuvre.

### **Prestation de soins par des équipes multidisciplinaires**

Les équipes Santé familiale seront formées de différents fournisseurs, notamment des médecins, des infirmières, des infirmières praticiennes et d'autres professionnels de la santé. La composition des équipes sera adaptée à la taille de la population desservie et à ses besoins en matière de soins de santé.

**Intégration locale**

Les équipes Santé familiale travailleront de concert avec d'autres organismes de santé locaux, notamment des CASC, des hôpitaux locaux, des bureaux de santé, des établissements de soins de longue durée et des organismes bénévoles, afin d'établir des partenariats qui maximiseront les possibilités de collaboration à l'échelle locale et amélioreront l'accessibilité et la continuité des soins.

**Soins axés sur la patiente ou le patient**

Les équipes Santé familiale axeront les soins sur la patiente ou le patient, grâce à la participation des clients et de l'ensemble de la population à la planification des services de santé.

**Approche équilibrée fondée sur l'expérience clinique**

Les équipes Santé familiale évolueront progressivement en s'appuyant sur l'utilisation judicieuse de données fondées sur l'expérience clinique et sur un processus de réévaluation continue, de même qu'en étant ouvertes à l'innovation et sensibles aux préoccupations de la population et des fournisseurs locaux.

**Transparence et consultation**

Le processus de mise sur pied des équipes Santé familiale sera axé sur la transparence et sur une communication ouverte. Les parties concernées et les membres de la collectivité pourront participer au processus dans le cadre de consultations, ce qui permettra d'obtenir une adhésion et un engagement maximums en ce qui a trait aux buts communs à atteindre, aux responsabilités de chacun et aux mécanismes d'imputabilité.

**Approche incitative visant à faciliter les changements**

Une approche axée sur des mesures incitatives encouragera l'adoption de solutions englobantes et créatives pour atteindre les objectifs des équipes Santé familiale.

## **Pourquoi créer des équipes Santé familiale?**

L'Ontario a fait d'énormes progrès pour atteindre les objectifs convenus dans le cadre de l'Accord sur la santé que les premiers ministres ont conclu en 2003 en ce qui concerne les soins de santé primaires. Il existe des modèles de prestation des soins primaires qui connaissent déjà beaucoup de succès; c'est le cas des centres de santé communautaires, des organisations de services de santé et du Partenariat de services de santé de Sault Ste. Marie. Toutefois, des lacunes subsistent sur le plan de l'investissement dans les soins dispensés par les équipes multidisciplinaires et de la souplesse à l'échelle locale.

Il est difficile pour de nombreux Ontariens et Ontariennes d'accéder aux soins primaires dont ils ont besoin et de trouver un médecin de famille. L'aspect multidisciplinaire des équipes Santé familiale contribuera à faciliter cet accès. Les équipes Santé familiale offriront également l'accès à des outils de technologie de l'information en ce qui concerne les dossiers médicaux électroniques et le soutien à la décision.

Des recherches ont mis en évidence le besoin de mettre l'accent sur la gestion des maladies chroniques, la promotion de la santé et la prévention des maladies. Les équipes Santé familiale se concentreront sur ces aspects, grâce aux compétences des équipes multidisciplinaires ainsi qu'aux outils et au soutien supplémentaires offerts aux médecins de famille.

Les Ontariennes et les Ontariens doivent pouvoir compter sur un guichet unique d'accès à notre réseau complexe de soins de santé. Les équipes Santé familiale joueront le rôle de navigateur dans le réseau des soins de santé primaires, notamment pour ceux et celles qui en ont le plus besoin.